

Projet de Direction

2023

Introduction

La ville d'Ivry sur Seine a mené un projet d'administration ambitieux, 100% Service Public, qui a abouti en 2019. Cette réflexion large portait la volonté d'une déclinaison de ses axes de travail au sein de chacune des directions.

À l'arrivée d'une nouvelle Directrice des affaires culturelles en septembre 2021, le travail du Projet de direction a été engagé au sein du collectif de direction constitué des responsables des 5 services de la DAC, de la chargée de mission sur la politique des publics et de la cheffe de projet culture scientifique et technique.

Chacun des responsables de service a été encouragé à partager la démarche avec les agent.e.s au sein des équipements de la ville, notamment pour la rédaction des contributions sur des sujets transversaux porté par chacun.e d'entre eux/elles. À raison d'une réunion mensuelle, une 1ère version du document a pu être rédigée et soumise aux agent.e.s. Une réunion commune s'est tenue pour partager ce travail en janvier 2023.

Le Projet de direction de la DAC est constitué :

- **d'un préambule-état des lieux des forces en présence sur le territoire,**
- **d'un détail des six axes et propositions qui sont ressortis de l'ensemble de ces travaux pour répondre au projet de mandat 2020-2026 sur lequel l'équipe municipale a été élue**
- **d'une série d'annexes reprenant les comptes rendus des deux groupes de travail de la DAC lors du projet 100% Service Public, les contributions des membres du collectif de direction au Projet de direction et les comptes rendus des ateliers auxquels les agent.e.s ont été associé.e.s.**

A l'issue de 18 mois de travail, la DAC aboutit à un projet de direction lui permettant de poursuivre la mise en œuvre du projet de mandat de façon coordonnée.

Ce projet a, par choix, une forme « parapluie » pour les projets de services à suivre. Plus qu'une série exhaustive de choses à faire, il s'efforce de constituer un état d'esprit partagé duquel il est attendu que chacun des services s'empare pour constituer son projet avec ses propres priorités fixées, de même pour la feuille de route de la mission de culture scientifique et technique.

Pour ce faire, chaque service prendra en compte les moyens dont dispose, sa culture professionnelle et certains outils qui lui sont propres, ses partenaires institutionnels communs ou particuliers, ses modes opératoires, sa temporalité...

Le Comité de suivi prévu dans ces pages permettra annuellement de travailler avec tous les agent.e.s de la DAC à sa mise en œuvre, d'analyser tant les difficultés spécifiques ou communes qui auront émergé que les satisfactions et succès rencontrés.

Préambule

La ville d'Ivry peut tout à la fois s'enorgueillir d'un passé riche et se projeter dans un avenir tout aussi fourmillant en matière culturelle comme historique.

La politique culturelle portée par la municipalité est une de ses traditions fortes et constantes, (contrairement à de nombreuses collectivités publiques franciliennes). Elle donne à la ville une position forte dont elle se prévaut insuffisamment.

Il est à noter que la ville n'a transféré aucun équipement culturel au T12.

Les 63000 habitants actuellement, qui seront entre 75 000 à 97 000 en perspective, peuvent donc s'appuyer sur un nombre substantiel d'équipements structurants (vigilance compte tenu de ce nombre quant à l'éparpillement : nécessité de rencontres régulières et de partage d'informations selon des cercles concentriques)

A. Réunis au sein de la direction des affaires culturelles :

- 2 médiathèques avec des missions qui vont au-delà d'enjeux artistiques et englobent la dimension culturelle au sens large ainsi qu'une dimension sociale (actions de formation, de lutte contre l'illectronisme, de développement de l'utilisation du français...)
- 1 conservatoire de danse et de musique chargé d'une saison musicale et chorégraphique
- 1 cinéma – le Luxy - disposant de tous les labels CNC
- 1 lieu de musiques actuelles (diffusion et pratiques) avec une perspective de conventionnement avec l'Etat
- 1 service d'arts plastiques – Galerie Fernand Léger - (exposition, collection et pratiques) avec une ligne éditoriale autour de l'art dans l'espace public
- Une mission de culture scientifique et technique

Sachant que sur les 40 années écoulées, la DAC s'est structurée au gré de municipalisations progressives ou de transferts à la culture :

- municipalisation des cours d'arts plastiques vers la GFL, des cours de danse vers le conservatoire, du cinéma précédemment associatif
- transfert du Tremplin à la Culture (depuis la Jeunesse)

B. En partenariat (conventionnement pluriannuel) avec la ville :

- Un Centre dramatique national : le Théâtre des quartiers d'Ivry
- Un théâtre de ville – régie municipale autonome : le Théâtre Antoine Vitez
- Un centre d'art d'intérêt national : le CREDAC
- Une association d'éducation populaire : les Bergers en scène

C. C. Une série de structures privées déployant leurs activités sur le territoire, ou à proximité, de création, de diffusion, d'éducation populaire, ayant une habitude de travail en commun pour un certain nombre d'entre eux.

Cercles de partenaires avec mention de leur discipline artistique :	
Ne rougissez pas (arts visuels)	Envie de lire (librairie)
Ne pas plier (arts visuels)	Babiole (arts visuels)
Studio Kremlin (cinéma)	Théâtre Aleph (théâtre)
El Duende (théâtre)	2E2M (musique contemporaine)
La Muse en Circuit (musique contemporaine)	Festi'val de Marne (musiques actuelles)
l'Établissement de Communication et de Production	La Briqueterie, CDCN (danse)
Audiovisuelle de la Défense	Studio-théâtre de Vitry (théâtre)
Petit Bain (musiques actuelles)	Gare au Théâtre (théâtre)
le Mac Val (arts visuels)	

D. Des axes de transport font la jonction avec quasiment l'ensemble des établissements nationaux et parisiens :

- RER C : Théâtre 13, La Fab Agnès B, 2Rue2Cirque, Bibliothèque Nationale de France, Institut du Monde Arabe, Muséum National d'Histoire Naturelle, Musée d'Orsay, Musée du Quai Branly, Grand Palais, Palais de la Découverte, Petit Palais, Palais de Tokyo, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Musée de l'Homme, Théâtre de Chaillot...

- Ligne 7 : Théâtre 13, Fondation Pathé, Théâtre de la marionnette à Paris, Mobilier National, Cité des arts, Le Louvre, Comédie Française, Opéra Garnier, le 104, Universcience, Philharmonie, Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de La Villette...

E. Présence de nombreux artistes / illustrateurs / photographes habitant ou ayant un atelier sur le territoire, ainsi que des compagnies de spectacle vivant (Juste avant la compagnie, Remue-Ménage, Un autre monde, La Palpitante, Estrarre...), ensembles musicaux et vocaux (Le Concert Impromptu) ou groupes (Merlot)

F. Un grand nombre de structures d'enseignement supérieur dont des établissements d'enseignement supérieur culture : EPSAA (arts appliqués), EICAR (cinéma) et CE3P (photographie)

En termes de disciplines artistiques le spectre couvert est large, avec toutefois un espace réduit consacré à la danse et au cirque – aux arts de la rue – ou à la photographie.

A l'exception de la médiathèque, les établissements sont dédiés à un champ disciplinaire : arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, musiques actuelles

Les grands axes d'activités communs (qui se mêlent au sein des équipements) :

- la création contemporaine (voire la production en spectacle vivant et arts plastiques) indépendante ou à tout le moins ne bénéficiant pas d'une surface commerciale importante, dans toute sa diversité, orientée vers l'émergence

- la valorisation du répertoire

- la pratique artistique à tous âges : ce qui a comme caractéristique la part importante des enseignants parmi les agents de la DAC. Une des conséquences est la distance du collectif des agents avec les enjeux spécifiques de la politique culturelle ivryenne puisque leurs heures d'activité sont partagées entre plusieurs employeurs. On constate néanmoins une conscience qu'à Ivry la politique culturelle et l'engagement de la ville sont une réalité tangible

Les responsables des équipements municipaux bénéficient d'une liberté de programmation, au sein d'un projet d'activités validé par les élus.

Des partis pris politiques énoncés :

- Aller au-devant des publics : décentralisation des activités jusque chez les habitant.e.s (ressources numériques des médiathèques), résidences d'artistes, communication adaptée (notamment en appui sur les réseaux sociaux), gratuité de l'offre culturelle (médiathèques, programmation du Conservatoire, Galerie Fernand Léger, art dans l'espace public).
- Diversifier les publics par tous moyens : jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficultés sociales, petite enfance, scolaires
- Prendre en compte des droits culturels, et en général accroître la participation citoyenne (Budget participatif, conférence citoyenne) et oeuvrer à l'émancipation et à la capacitation des habitant.e.s
- Conserver les ambitions et les acquis culturels de la ville, leur importance au bénéfice de l'émancipation des individus
- Accompagner les artistes comme travailleurs

Un contexte marqué par :

- La situation sanitaire : évolution des pratiques (impact du numérique)
- L'évolution des prix de l'énergie ayant un impact sur le budget communal
- L'urbanisation : plusieurs ZAC en cours sur la ville avec un impact sur l'organisation de la ville (multi-centralité ?) et l'augmentation de la population (perspective à 85 000 habitants)
- La situation climatique

150 agents inscrits dans 3 filières : administrative, culturelle et technique

Près de 50% des agents sont des enseignants donc potentiellement multi-employeurs

Une évolution marquée dans l'organisation de la Direction depuis 2015 : l'intégration de pôles d'action culturelle dans chacun des services avec des compétences ad-hoc

Entre les services, du	
Commun <ul style="list-style-type: none">- Une matière relevant de l'imaginaire, de l'esthétique, de la sensibilité- Une connaissance du territoire- Des habitant.e.s- Des outils de travail de la collectivité (Teams par exemple)- Certains dispositifs vis-à-vis des publics : le parcours culturel en 1er lieu- Les lieux mêlent diffusion et pratiques, (parfois création en plus) qui portent un éveil à la compréhension du langage de chaque art- Une organisation par équipement- Une coordination de la politique des publics et de la Culture scientifique et technique au niveau de la Direction	Distinct <ul style="list-style-type: none">- Des disciplines artistiques et des cultures professionnelles distinctes- Les équipements et leur état sanitaire- L'organisation des services liée aux spécificités professionnelles de chaque secteur- Partenariats avec des structures qui ne sont pas du champ culturel

Des outils - existants	
<ul style="list-style-type: none"> - CDAC - Réunion de services - Travail avec les directions « environnement » : DEP, DDU - Travail avec les directions ressources : RH, DSF, Dircom, DBC, DSI 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de la direction - Travail avec les autres directions publiques : Jeunesse, CCAS, DDAC (dont les MdQ), Petite enfance, Vacances, Sports, Service archives / Dircom - Outil collaboratif Teams - Réunions inter-secteurs avec les élus

Un travail déjà engagé sur le projet d'administration : 100% Service Public, au cours duquel des ateliers avaient été menés avec les agents. 3 axes ont été retenus : le développement durable, l'égalité femmes hommes et la participation citoyenne, et 5 priorités définies : la proximité des citoyens et des usagers, l'accompagnement du développement de la ville, l'efficacité du service public, la transversalité et la participation des agents et la reconnaissance et la qualité de vie au travail.

Le projet de direction mené de novembre 2021 à mars 2023, prend en compte :

- **le projet municipal**
- **les résultats (conclusions / propositions) des deux groupes de travail menés avec les services de la DAC dans le cadre du 100% SP**
- **les contributions des membres du collectif de direction de la DAC sur des sujets transversaux et les propositions en émanant : diagnostic de territoire, politique des publics, droits culturels, communication, pratiques collectives, résidences, nouvelles pratiques artistiques et culturelles**
- **la contribution des agents de la DAC à l'occasion de la matinée du 26 janvier 2023 et leurs retours à l'issue de ce temps**

Logos des équipements culturels



Axes et propositions

Transversalité

Le secteur culturel est éminemment partenarial notamment du fait des compétences et des financements croisés. Les partenaires sont communs aux différents équipements de la DAC, qu'ils soient du secteur culturel - de façon pluridisciplinaire - ou non (sport, champs social, Maisons de quartier, Education Nationale...), qu'ils soient ivryens ou pas. De la même manière, chaque équipement DAC a au moins un événement extra-communal auquel il est susceptible de se raccrocher (fête du cinéma, nuit de la lecture, Rencontres départementales de musique de chambre...).

Cette situation permet de croiser :

- des publics notamment hors les murs des équipements culturels,
- des réseaux
- des cultures professionnelles,
- des manières de faire afin de s'enrichir mutuellement.

Dans le partenariat, il convient de respecter et de prendre en compte l'identité, l'autonomie, la temporalité, les modes opératoires et les différences pour pouvoir co-élaborer et co-porter des projets et aussi pour consolider les partenariats existants. Le partenariat est positif pour les publics (diversification, provoquer la rencontre et la découverte, curiosité...) et pour les agents (nouvelles idées, outils, enrichissement, décloisonnement...)

Il y a à faire quant à la transversalité intra DAC et culture et extra DAC : nécessité de rencontres régulières de partage d'informations mais également de partage et de valorisation de la connaissance des publics qu'a chaque structure, selon des cercles concentriques de partenaires ou dans le cadre de projets communs. Cela permettra de développer encore les partenariats comme mode habituel de travail.

1 - Les équipements ville

Pour créer une culture commune à la DAC, pour les responsables de service, et en partage avec les agent.e.s, réunion hebdomadaire (à décentraliser) et pour les agent.e.s, dans un contexte où les équipements sont organisés en silos et quasiment la moitié des agent.e.s sont pluri-employeurs, créer des groupes de travail transversaux en sujets et en composition qui rendront compte annuellement de l'avancée de leurs travaux sur les adresses aux différents types de publics ou le développement durable. Ces groupes peuvent partager des informations sur des espaces Teams communs et/ou se rencontrer avec une régularité à déterminer par les membres du groupe.

Quelques exemples de sujets de travail transversaux :

- Les publics en situation de handicap
- La participation
- La communication
- Les publics adultes
- ...
- Le développement durable
- La mixité des publics (différents âges)
- Le parcours culturel
- La connaissance des publics

Dans les groupes de travail transversaux de la ville, avoir une représentation unique et partagée pour la DAC (ex : commission mémoire) organisée pour partager l'information en amont et en aval.

2 - Les grands partenaires

Avec une convention pluriannuelle qui sont aujourd'hui associés aux temps forts de la ville (forum de rentrée, Ivry en Fête), au séminaire annuel et auxquels on pourrait ouvrir certaines réunions thématiques

3 - Les autres partenaires réguliers

4 - L'ensemble de la communauté culturelle d'Ivry

Un rdv annuel sur le modèle du séminaire sur l'Education artistique et culturelle de février 2022 pourrait être organisé

5 - Transversalité avec les autres directions de la ville

Il existe quelques fonctions transversales à l'échelle de la DAC dans l'organigramme :

- La politique des publics
- La culture scientifique et technique
- La fonction finances à terme (outils communs de suivi budgétaire et de préparation budgétaire à destination des directions ressources, suivi du Conseil municipal qui traite souvent de sujets financiers, dossiers transversaux de subvention et appui au besoin pour les subventions par établissement, traitement des bons de commandes...) tel que décidé par la collectivité au moment de la mise en œuvre de l'outil actuel
- Interrogation sur l'autorité de rattachement de l'auditorium Antonin Artaud au sein de la DAC
- Interrogation sur la communication

Temps fédérateurs en direction des agents de la direction régulièrement :

- Dans le cadre d'un comité de suivi annuel du projet de direction à l'instar de la réunion sur le projet de direction ayant réuni tous les agents de la DAC pour échange sur ce projet de direction
- A l'occasion d'un temps convivial de type repas annuel de la DAC

Publics

L'analyse du territoire révèle : des inégalités croissantes (dont on peut penser qu'elles se sont accrues avec la crise covid), une proportion importante d'étudiants et de jeunes adultes, de multiples situations de décrochage (scolaire, professionnel, personnes isolées), une part de familles monoparentales très importante, une dynamique de gentrification et une accélération de la paupérisation. La ville d'Ivry sur Seine est la 2^e ville la plus pauvre du Val de Marne

- Proposition de réunir un « cercle culture » dont le périmètre est à définir car les équipements culturels abordent les mêmes publics. Ce format permettrait un travail partagé et transversal autour des publics et de leur connaissance, voire autour d'une programmation partagée sur l'exemple de Femmes à pleine voix au 1^{er} trimestre 2023

- Œuvrer à favoriser la rencontre entre les habitant.e.s et la mixité sociale (entres catégories socio-professionnelles / âges / provenance...) pour continuer à constituer du commun ; l'intelligence se développant dans les relations interpersonnelles dont en intergénérationnel.

Quels seraient les lieux de la mixité sociale, comment faire des équipements culturels de tels lieux de mixité ?

- Travailler à développer une politique et/ou une communication pour les 20-44 ans, publics pour lesquels il n'existe pas souvent d'adresse spécifique notamment envers les étudiants et les jeunes actifs.

- Promouvoir l'égalité femmes – hommes, qui peut aboutir à des actions en faveur de la présence des hommes. Idée de croiser les pratiques genrées (culture-sport, ballet et metal)

- Réfléchir à la mobilité des équipements sur le territoire en décentralisation (il existe par exemple des

concerts chez l'habitant, la diffusion/présence dans des lieux inhabituels tels que la piscine, les centres commerciaux, en plein air ...) et aux conditions de sa mise en œuvre

- Faire évoluer les modalités d'inscription aux cours à l'occasion du forum de rentrée
- Proposer de nouveaux outils tarifaires : carte famille, carte unique pour tous les équipements culturels...
- Réfléchir à la temporalité des équipements, calée sur les temps de disponibilité des habitant.e.s : le midi, pendant les congés scolaires, le week-end
- S'attacher à la qualité d'accueil des habitants, les lieux culturels de la ville devant être des lieux de vie pour les habitants
- Réfléchir à un outil permettant de visualiser le maillage de l'offre vis-à-vis des tranches d'âge

Participation citoyenne

Le mieux est l'ennemi du bien : commencer « petit » mais chez tous

- Aller vers : s'adresser aux gens là où ils sont soit les espaces d'attente, l'espace public comme milieu culturel à ciel ouvert, les équipements très fréquentés quel que soit leur secteur (la piscine par exemple l'été, les marchés...), les résidences des offices HLM, les événements fédérateurs de la ville (Ivry en Fête, le Forum de rentrée, les fêtes de quartier) et quand les gens sont là : chronogramme de la vie culturelle (vacances, déjeuners, été, propositions annualisées ou ponctuelles)
- Sortir de la seule logique de prescription pour s'appuyer sur des échanges et une autre compétence/expertise, celle du public. Dans les temps de rencontre savoir que l'on va recevoir des ressources et non seulement en apporter. Garder des espaces non programmés, des créneaux de médiations participatives ou des budgets d'acquisitions participatifs
- Réfléchir à la nature de l'information : partager la réalisation des outils de communication avec les publics pour analyser comment ils perçoivent l'information produite, encourager une responsabilité via des personnes relais (communication basée sur des relations interpersonnelles)
- Diversifier les modalités de participation à la vie culturelle : cartographies et ballades sensibles / pratique amateur / démarche éducative non scolaire
- S'interroger sur le niveau d'engagement attendu des participants aux projets participatifs
- Réfléchir aux services associés à l'offre culturelle selon les publics (par exemple : garde d'enfants pour les familles)
- Passer de lieux culturels à lieux de vie culturelle : comment nos lieux culturels peuvent-ils être les lieux du quotidien plutôt que de l'exceptionnel ?
- Associer les habitants à la création et à la recherche
- Utiliser les archives (dont les documents détenus par les habitant.e.s) et constituer des archives vivantes (résidences)
- Prévoir les bilans en amont des projets pour pouvoir les implémenter au long du processus
- Créer un groupe « Ivry » inter-services au sein de la Recherche action portée par la Maison des pratiques artistiques amateur à Paris sur les droits culturels qui propose une méthode dénommée Paieda d'analyse des projets à l'aune de chaque droit culturel qui pourrait être appliquée à chaque nouveau projet. Les participants à ce groupe pourraient travailler au partage de cette méthode.

Emancipation

Mise en œuvre des axes du Projet éducatif de territoire, document voté par les élus en 2022 dont les axes sont :

- En cours : l'ouverture du Parcours culturel à tous les arts et à la culture scientifique et technique : le parcours culturel devient ainsi un commun pour la DAC, ses équipements, ses agents et ses publics. Un groupe de travail interservices et des outils communs se déploient coordonné par le Chargé de mission politique des publics de la direction : programmation, évaluation, répartition de l'offre sur le territoire...
- Accompagner l'autonomisation de la pratique de spectateur actif au fur et à mesure de l'âge
- Poursuivre l'engagement sur les temps périscolaires et hors scolaires : centres de loisirs, service vacances, mission locale...
- Limiter le cumul des places dans les cours (entre équipements, dans la famille) pour permettre à un plus grand nombre d'utilisateurs et de familles d'accéder à l'offre
- Réfléchir au renversement des modalités d'enseignement en musique : passer la pratique collective après la pratique individuelle ? Distinguer la pédagogie de groupe au sein duquel le groupe n'est pas l'objectif et la pratique collective où le groupe est l'objectif (la pratique collective doit s'entendre pour les élèves comme pour les enseignants), position des pratiques collectives dans l'évaluation, lien à faire avec les droits culturels quant à la place des usagers, quelle pratique hors cursus, position de la Formation Musicale et son lien à l'histoire de l'art ...

Education artistique et culturelle tout au long de la vie : prise en compte de l'accès à la formation et l'auto-formation comme de l'offre numérique, réflexion sur l'accompagnement des pratiques en amateur à tout âge

Réflexion spécifique quant aux publics adolescents :

- Identifier leurs pratiques, usages
- Accueillir / familiariser
- Pédagogie active / participative
- Suspension du jugement et respect de l'intimité
- Rapport décomplexé à la culture

Hospitalité

La période de fermeture a entraîné le développement de propositions « à distance » qui complètent la fréquentation des œuvres et ont permis un enrichissement de l'accompagnement vers les œuvres mais n'ont pas constitué une autre manière d'aller à leur rencontre.

Les études montrent qu'une importante proportion de la population considère désormais la plupart des sorties culturelles comme une activité exceptionnelle avec une accélération de la concentration de la fréquentation autour de quelques œuvres ou quelques événements.

Aussi, la diffusion de la diversité de la création contemporaine est-elle plus difficile et nécessite :

- des modifications dans les modalités de diffusion seront à inventer pour permettre la pérennité de propositions artistiques encore plus fragilisées par la concentration de la fréquentation
- le suivi de l'évolution des pratiques sur la base d'un partage de ressources (lectures, rapports, articles...)

Les lieux culturels doivent être pensés comme des lieux de vie, jusque pour les médiathèques, comme lieu social, de passage, de lien. Les aménagements, la sécurité, l'accessibilité, la convivialité pourraient être interrogés.

Penser la formation des agents qui accueillent : qualité d'accueil, premiers secours, réaction aux comportements agressifs, accueil des populations allophones, les lieux culturels comme « safe places ».

On s'attardera sur la présence des artistes et des chercheurs et chercheuses sur le territoire comme créateurs, créatrices, travailleurs, travailleuses, enseignants, enseignantes et dans le lien avec la population qui est un atout. Les grandes lignes à travailler seraient de:

- Rédiger un cadre commun des résidences à Ivry : recherche, production, maillage territorial, actions culturelles et pédagogiques, diffusion, rémunération, durée minimale, bilan
- Penser la résidence comme un outil de participation du public
- Envisager une résidence territoriale, commune aux différents lieux de la DAC : artiste partenaire d'une saison
- Annuellement créer un temps de rencontre entre les artistes en résidence ou ayant fait une résidence à Ivry à la Manufacture (qui serait une sorte de point de ralliement). Invitation des élus à ce temps. Réfléchir au bon moment dans l'année pour ce faire
- Prévoir la présentation des projets des artistes en résidence aux comités de quartiers
- Réfléchir aux outils de travail pouvant être mis à disposition des artistes : ateliers, lieux de production et de diffusion, prêts gratuits de lieux, ressources documentaires
- Faire mieux connaître les artistes ou enseignants auprès des habitant.e.s et des partenaires dont ceux de l'Education Nationale

Outils

Mise en place d'un outil de suivi du projet de direction : le rendez-vous annuel de tous les agents en serait le comité de suivi, un tableau excel de suivi des actions mises en œuvre pourrait être créé...

Est identifié un besoin de communication interne et information transversale à différentes échelles : interne aux services, entre services DAC voire des partenaires non municipaux et à l'échelle de la collectivité.

Ont été identifiés différents types d'outils, communs ou distincts voire « métier » dont certains, à améliorer ou créer, fluidifieraient le travail des agent.e.s :

- Outils administratifs communs à la ville : outil de gestion des congés ou récup en cours de déploiement, outil de réservation des espaces / salles, outil de mutualisation de matériels ou de salles, plan de formation notamment entre pairs
- Outils de fonctionnement quotidien permettant la mise en œuvre du service à rendre pour chaque service : logiciel de planification
- Outils permettant de construire des projets : qui fait quoi ? Qui est expert/compétent en quoi ?

Pour cela on peut penser à :

- créer une cartographie des données territoriales communes et présences artistiques et culturelles (partenaires et résidences)
- avancer dans le sens d'une meilleure connaissance des publics des équipements culturels
- Dégager des données harmonisées : communiquer avec précision le type d'infos dont chacun dispose selon le type d'accueils de public. Affiner pour les visiteurs (code postal, simple à demander et à intégrer dans les logiciels de billetterie).
- Regarder ce que l'on pourrait proposer collectivement pour avoir une visibilité sur les publics, prévoir un rendez-vous billetterie pour le cercle culture pour comprendre quels sont les publics.
- Renseigner systématiquement dans un premier temps le genre et le lieu de résidence : Ivry/hors Ivry.
- Outils de communication interne par exemple sur la programmation des lieux, ou de rencontre régulière, réunions thématiques interservices
- Outils de communication externe

1. Définition d'un axe de communication sur la politique culturelle : ouverture à tous, émancipation, participation (dont pratique amateur), création contemporaine, présence artistique
logos et chartes disparates : trouver des points de convergence : la typo, la couleur (rouge), le terme municipal et un élément géométrique, structuration des différents sites des équipements ville
Mieux utiliser l'existant : les réseaux sociaux, IMV, IMV hebdo
Meilleure coordination avec la Dircom
2. Manque de visibilité de la ville et des structures : travail presse à améliorer, réseaux professionnels à renforcer. Réflexion sur les endroits de diffusion de la communication dans la ville mais hors des sites communaux
3. Création du #artistesaivry pour les structures de la ville et dont l'usage est inscrit dans les conventions des partenaires et des artistes en résidence. Si un compte instagram dédié était créé il pourrait être confié à échéance régulière aux artistes en résidence dans les équipements de la ville comme chez les partenaires. Imaginer une information récurrente sur les projets participatifs
4. Réflexion sur une information ciblée vers les publics : transversalité des activités des structures.
Exemple : Test du logiciel Athena pour la newsletter Ivry/sciences
5. Réfléchir à une communication unique culture (programme mensuel, newsletter...) articulée au portail des médiathèques pour les services de la DAC comme les partenaires structurants
6. Partages : des thèmes de programmation, des activités des uns et des autres, des compétences : calendrier commun (gmail), carte territoriale des partenariats / des partenaires.
Faire mieux connaître les programmations des lieux aux agents de la DAC et aux autres agents de la ville : relais à travailler, formation à élaborer ...
7. Autres propositions 100% SP : utilisation des panneaux lumineux, inscrire la culture dans le kit nouvel arrivant, revoir la diffusion de l'information sur les différents sites de la ville (publics comme privés)

Annexes

Comptes Rendus Des Ateliers 100% Service Public

1. Médiathèques / Conservatoire - 1 : COMMENT FACILITER L'ACCES DE TOU.T.ES LES IVRYEN.NE.S A L'OFFRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS SON ENSEMBLE ?
2. Médiathèques / Conservatoire - 2 : COMMENT MIEUX CONNAITRE LE TERRITOIRE, LES PUBLICS, LEURS PRATIQUES ET LEURS EVOLUTIONS ?
3. Médiathèques / Conservatoire - 3 : COMMENT MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ?
4. Médiathèques / Conservatoire - 4 : COMMENT MIEUX FAIRE CONNAITRE NOS METIERS ET MISSIONS AUX ELUS ET USAGERS
5. Médiathèques / Conservatoire - 5 : COMMENT CONCILIER NOS CHAMPS DE RESPONSABILITES (ARTISTIQUE, SOCIAL, TERRITORIAL, EDUCATIF...)?

Contributions du collectif de direction

6. Hangar / Galerie Fernand Léger / Luxy : Présentation du projet d'administration et de la démarche de co-construction du projet avec l'ensemble des agents
7. Diagnostic de territoire / Médiathèques – Cheffe de service / Justine Duval – 14/12/2021
8. Politique des publics / DAC - Chargée de mission politique des publics / Christelle Fleury – 25/01/2022
9. Droits culturels – participation / DAC - Directrice / Marianne Revoy - 15/02/2022
10. Communication / Galerie Fernand Léger - Chef du service / Hedi Saidi – 23/03/2022
11. Pratiques collectives / Conservatoire - Chef de service / Jean Michel Berrette – 11/05/2022
12. Résidences / Hangar - Chef du service par intérim / Riyad Hanni – 22/06/2022
13. Nouvelles pratiques / Cinéma le Luxy - Chef du service et Assistante administrative et financière / Jean Jacques Ruttner et Eyleen Giolat – 29/06/2022

Réunion dac du 26 janvier 2023

14. Atelier 1 – Participation – Participation des habitant.e.s
15. Atelier 2 – Participation – Mixité sociale : faire commun
16. Atelier 3 – Hospitalité – Lieux culturels comme lieux de vie
17. Atelier 4 – Hospitalité – #artisteavry
18. Atelier 5 – Transversalité – Partenariats
19. Atelier 6 – Transversalité – Transversalité intra DAC et inter directions
20. Atelier 7 – Emancipation – Développement du parcours culturel
21. Atelier 8 – Emancipation – S'adresser aux adolescents / jeune adultes
22. Atelier 9 – Publics – Egalité Femmes Hommes
23. Atelier 10 – Publics – Projets intergénérationnels
24. Atelier 11 – Outils / communication – Outils communs
25. Atelier 12 – Outils / communication – Information